

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 828

Rubrik: Échos des médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'écologie au sérieux

Les préoccupations écologistes relèvent encore trop souvent du dilettantisme. L'écologie, c'est un peu la crème fouettée qu'on ajoute pour améliorer le plat, un luxe qu'on peut s'offrir quand on en a les moyens, mais qui ne remet pas en question l'ordinaire. Combien de magistrats se colorent à bon compte en vert en faisant planter une rangée d'arbres le long d'une avenue ou en inaugurant une piste cyclable, sans pour autant s'interroger sur l'impact de cette même avenue sur le développement du trafic et ses effets à terme sur la qualité de l'air et le bien-être des habitants.

Quatre étudiants de l'Université de Saint-Gall ont consacré leur travail de diplôme à l'élaboration de la comptabilité écologique de la ville de Sarrebrücke en Allemagne fédérale. Ils ont édité une synthèse des résultats en 45 pages qui devrait être la bible de toutes les autorités municipales soucieuses de prendre au sérieux le problème écologique.*

L'idée est simple: il s'agit de saisir et d'évaluer toutes les atteintes portées par une agglomération à son environnement, de l'utilisation des ressources en passant par leur transformation jusqu'à l'élimination des déchets. Cette comptabilité globale implique que soient mesurés tous les effets sur l'environnement et que ces effets soient affectés d'un coefficient de rareté, expression du rapport entre l'usage effectif d'un bien (eau, air, sol) et l'usage maximal possible sans mise en danger du capital.

Le tableau ainsi obtenu constitue un précieux instrument pour l'action politique et un outil indispensable à l'information du citoyen. Avec la comptabilité écologique, plus question d'actions d'éclat plus symboliques qu'efficaces.

* Braunschweig, Britt, Herren - Siegenthaler, Schmid: Ökologische Buchhaltung für eine Stadt, 1984, Agök, Postfach 9, 9001 Saint-Gall.

POINT DE VUE

Le crime paie

Il a suffi d'une année pour inverser les rôles. Les terroristes de juillet 1985 sont presque devenus des héros, sauvés des griffes de la Nouvelle-Zélande; le gouvernement français, en tirant d'affaire ses deux agents impliqués dans la destruction du *Rainbow Warrior*, fait preuve de sa détermination à défendre l'intérêt national et peut même en espérer un bénéfice politique. Charles Hernu, alors ministre de la Défense et contraint à la démission, est décoré des mains du Président de la République, alors que l'amiral Lacoste, chef des Services secrets, limogé après l'éclatement de l'affaire, vient d'être nommé à la direction d'un institut militaire de recherche. Les Nations Unies elles-mêmes ont contribué au grand retournement

puisque leur secrétaire général a cru bon de servir de médiateur dans cette affaire en fixant notamment le prix du pardon.

Un scénario qui en dit long sur l'attitude des grandes puissances à l'égard de la violence et du terrorisme. A l'heure où fleurit en France le discours sécuritaire et où vont bon train les expulsions de militants basques vers l'Espagne, ose-t-on rappeler que la France s'est refait une vertu dans cette affaire en menaçant de bloquer les exportations zélandaises de beurre et de mouton vers l'Europe, et ce avec l'appui des pays du Marché commun? Sinistre solidarité européenne qui justifie le terrorisme d'Etat et le chantage. Face aux intérêts des Etats et aux mensonges érigés en vérités officielles, la vie de Fernando Pereira, le photographe portugais tué lors de l'explosion du bateau de Greenpeace, ne pèse plus lourd.

J. D.

ÉCHOS DES MÉDIAS

La *Wochenzeitung* a prolongé ses vacances d'été d'une semaine pour permettre à ses responsables de siéger à huis-clos du 28 au 30 juillet, ceci en vue du lancement d'une nouvelle formule que les lecteurs découvriront en automne. Cet hebdomadaire de gauche fêtera son cinquantième anniversaire le 1^{er} octobre. Lancé en même temps que le magazine *Die Woche* (Ringier), il a fait preuve d'une santé plus solide sans pour autant disposer de gros moyens financiers.

* * *

Le Syndicat suisse des mass-media (SSM), l'Union suisse des journalistes (USJ) et le Syndicat du livre et du papier organisent une rencontre le 6 septembre, au cours de laquelle sera évoquée la possibilité de créer un syndicat unitaire des médias en Suisse.

* * *

Radio Genève musique et information (RGI) ne diffuse plus que de la musique depuis le 29 juillet. Contrairement à Radio Acidule, qui profite de l'été pour moderniser son studio, RGI ne semble pas prête à reprendre ses émissions habituelles. Selon un communiqué de l'association détentrice de la concession, «les difficultés financières importantes de la radio pourraient prochainement amener l'ARGMI à décider de la fin de l'essai radio-phonique».

Radio Förderband, rebaptisée Bern 104, a trouvé un astucieux moyen de contourner l'interdiction qui lui est faite de diffuser les bulletins d'information de sa rédaction: elle produit des actualités en allemand pour Radio Thollon, qu'elle reprend ensuite de la station savoyarde. A malin, malin et demi!

Radio Sunshine (Zoug) boucle à nouveau ses comptes avec un déficit important (150 000 francs en 1985 pour un chiffre d'affaires supérieur au million). Les responsables de la station jugent sa zone de diffusion insuffisante (70 000 habitants) et entreprennent des démarches pour obtenir le droit d'émettre dans la région de Schwytz.